Image not found or type unknown

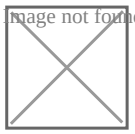

Non réparation et disparition d'objets dans parties commune

Par **AmourBond**, le **19/05/2019** à **09:15**

Bonjour,

voilà j'ai signé pour le location d'un appartement il y a 15 ans où il était bien indiqué dans le contract qu'il y avait un SAS d'entrée, il y avait in intérphone et une caméra pour voir le visiteur, visiophone. Une porte de SAS solide pour empêché qui compte de rentrée dans l'immeuble.

6 mois après mon entrée dans mon appartement la caméra de l'interphone n'a plus jamais remarchée, jusqu'il y a 3 ans ou elle a été totallement supprimé.

La Porte de Sas ne marchais jamais car un ivrogne dans un appartement sur le pallier au dessus de moi, cassait systématiquement le mécanisme de cette porte , sous le prétesque qu'il n'avait plus cette clé, qu'il n'a jamais demandé à la faire refaire et que de toute façon tous les soir saoul comme il était, il trouvait cela plus facile de forcer la porte du SAS, que de chercher sa clé. Ce SAS était à chaque fois bricolé avec des "bouts de ficelle" par le bailleur, qui ne voulais pas remplacer la porte pour rien car il savait que le lendemain le mécanisme serait à noubeau cassé. Il fallait l'identité de la personne qui cassait cette porte pour la faire expulsée et faire marcher les assurances.

8 ans après j'ai enfin réussi a prendre l'individue sur le fait (malgré des dizaines de tentatives, il était plus rapide que moi a rentrer chez lui, que moi à mettre un pantalon).

J'ai une nuit enfin réussi à le prendre sur le fait (au passage il m'a montré son sexe). J'ai de suite appeler la Police pour porter plainte contre exhibitionnisme et dégradation de la porte du SAS, tout les soirsdepuis 8 ans. Tellement il était saoul en répondant aux policiers, il a avoué de lui-même qu'il était l'auteur des faits depuis 8 ans (je n'ai donc pas eu besoin d'être auditionnée par la Police), ni a dire que j'était l'auteur de son expulsion, je n'était pa fière de ma "délation", mais j'était une jeune adulte handicapée et mes parents avaient choisi cette appartement car il y avait un Interphone avec une caméra et ce SAS, quoi de plus sûr pour des parents de province un peu angoissés que je fasse une mauvaise rencontre en rentrant chez moi un peu tard.

Donc suite à ses aveux spontanés sur les méfaits, je ne suis apparue nul part dans la proccédure judiciaire. et je croit qu'il y a eu saisie sur son salaire pour rembourser les dégats sur la porte du Sas, mais sont salaire était tellement minable je ne sais pas si il y a eu remboursement, mais pour les réparations elles devaient être faites selon le bailleur de façon

rapide et définitives.

Le bailleur a expulsé le casseur, qui au passage un soir où il était encore saoul en trainant dans le quartier (car je ne sais pas où il habitait sauf que son travail était presqu'en face de notre immeuble donc il trainait toujours dans le quartier, même après son licenciment dû à la fermeture de la boutique de copies et photocopies où il travaillait). Mais le pire pour moi était qu'il avait déclaré dans les bistrots qu'il fréquentait, qu'il allait égorger l'ordure qui l'avait dénoncé à la Police. Il semblait que le soir où la Police est intervenue, il était tellement saoul qu'il ne se souvenait pas que j'était à l'origine de son expulsion. Mais je n'étais pas tranquille tout de même, car pour ne rien gacher, la porte du Sas n'avait qu'une réparation de fortune avec 4 vis qui ne devait pas durer selon le bailleur. Et heureusement qu'il ne sait pas que c'était moi qui l'avait dénoncé car je le croise encore réguliérement dans l'escalier ou dans le Sas, pour aller boire un café chez son ancien voisin, qui n'ose pas lui dire de ne plus venir dans l'immeuble chez lui car il en a un peur, mais comme il monte directement, et qu'il se trouve face à lui, lorsqu'il tape à sa porte, il ne peut rien faire.

Je me dis que le jour où bourré, il se souviendra ou que quelqu'un lui aura dit que c'est moi qui l'ai donné aux flics, il pourrait tenter quelque chose. C'est pour cela que je n'aime pas le voir trainer dans l'immeuble, on ne sait jamais quelle peut-être sa réaction saoul.Heureusement je ne le croise que dans la journée. Mais il rentre comme il veut puisque la porte du Sas ne ferme toujours pas. Et il n'est pas le seul je rencontre un tas de gens dans l'immeuble et je ne sais jamais si c'est un ami d'un ou une locataire ou quelqu'un qui n'a rien à faire ici, qui traine juste parce qu'il a pu renter dans l'immeuble, sans problème.

Bref depuis son expulsion il y a 7 ans, la porte du SAS n'avait jamais été remplacé, juste de nouveau rafistiolé avec les moyens du bord, mais le Sas marchait un peu mieux, si on ne tirait pas la porte legérement un peu trop fort, car là la porte s'ouvrait facilement..

Et puis un jour une réparation beaucoup plus sérieuse et éfficace fut entreprit. Tout marchait de nouveau sauf le visiophone, mais j'avais depuis longtemps fait une croix dessus.

Sauf qu'il y a 2 ou 3 ans ans c'est le bloque courrier, sonnette interphone et visiophone, lui aussi qui tomba en râde. On avait une porte de Sas qui marchait incroyable depuis si longtemps que nous attendions cela mais nous ne pouvions l'ouvrir que si nous étions devant cette porte avec la clé ou derrière en appuyant sur le bouton, vraiment pas de bol.

J'ai alors mis un mot pour dire que les interphones étaient en panne et que pour monter (je ne voulais pas écrire que le Sas lui aussi était cassé de peur de voir n'importe qui utiliser cette information pour faire un mauvais coup), il fallait appeler la personne que la personne voulait voir, au téléphone ou glisser un mot dans la boîte aux lettres.

À la décharges des habitants de cet immeuble, si la porte du Sas était de nouveau, (après quelques semaines où elle se ferait correctement) en panne donc ouvert à n'importe qui, cela semblait normal de la casser. Car nos visiteurs devaient nous téléphoner pour que nous descendions ouvrir la porte du Sas, pratique pour moi qui suis handicapée moteur et que je me déplace très mal même avec un canne. Donc d'autres habitants de l'immeuble devant cette situation ont forcé la porte et l'on pouvait entendre (même moi je l'ai fait pour mes colis) hurler d'un pallier à l'attention de la personne devant le Sas, poussez la porte du Sas elle est ouverte pour ceux qui ne savait pas, malgrè le mot que j'avais mis surtout pour les livreurs (je commande beacoup par Internet à cause de mon handicape, que les interphones ne marchaient pas qu'i fallait juste pousser la porte du Sas et monter à l'étage où la personne

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

était domicilié. Beaucoup de gens se sont plein que leurs colis n'arrivaient pas à bon port.

Heureusement que la seul chose qui marchait été l'ascenseur surtout pour moi. Tout de même, rue washington, à 5 minutes à pieds des Champs-Élysée et du Métro George V, dans le Triangle d'Or, donc très bien situé et dont les loyers ne sont pas donnés.

Là plus rien ne marchait, ni visiophone ni interphone, ni la porte de Sas ouverte à toute personne qui la pousse Et comme lorsque nous parlions de la porte de ce Sas au bailleur Donc les habitants fatigué de se déplacer pour ouvrir la porte du Sas ont fini par re-casser la porte du Sas pour ne pas a avoir a se déplacer tout le temps pour ouvrir la porte du sas directement d'en bas.

Heureusement je n'ai pas entendu que quelqu'un avait été cambriolé.

Depuis 1 année l'Interphone a été réparé. Des téchiciens sont intervenus dans chaque appartement pour remplacer l'ancien interphone, cette fois sans caméra. Mais la porte de Sas, elle ne marche toujours pas et selon le bailleur, va être réparé bientôt. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai du mal à le croire depuis 15 de mensonges.ll y a quelques année durant un hiver très froid un sans domicile avant trouvé la planque parfaite dans le chauffeurie. Il fut démenagé quelques jour après. Je rencontre toujours notre ami casseur de porte de Sas dans l'escalier et je me dis que n'importe qui pourrais surgir derrière moi quand j'ouvre ma porte d'appartement, pour me faire je ne sais quoi.

Et la dernière nouvelle, en remplaçant le panneau des sonnettes des interphones, je ne sais pas pourquoi c'est de la mal chance ou le bailleur qui a décidé de me punir pour le faite que je l'appelle une fois par semaine, mais la sonnette de mon interphone ne marche plus et je suis évidement la seule. Quand je l'ai au téléphone il me dit que je ment pour la sonnette et qu'il ne desir pas se déplacer pour vérifier un mensonge. Quand par hasard j'arrive à l'avoir au téléphone, im me répond que je suis la seule à me plaindre et que si cela ne me plait pas je n'ai qu'à changer d'appartement sauf que je suis toujours à la recherche de cet appartement qui tiendra compte de tous mes critère causé par ma maladie.

D'ailleur, c'est simple il ne répond plus a mes appels sur son portable car mon nom doit y apparaitre sous le mot emmerdeuse et à l'Agence, la secretaire dit qu'il n'est pas à l'Agence.

Quand je pense que mes parents avaient choisi le quartier pour sa tranquilité, l'immeuble pour la sécurité de son Sas et bien sûr d'autres critères liés à ma maladie, un ascensseur, un premier étage au cas où celui-ci ne marcherait pas et le plus dure à trouver à Paris une douche, ils en sont malades.

Mes parents sont furieux et le font entendre au bailleur qui leur répond que c'est prévu cette année, mais les années doivent être plus longues dans son agence que pour nous, mais comme je ne trouve pas d'autres appartement répondant à tous mes critère je reste là de dépis, car même les HLM depuis 15 ans me disent que je ne suis pas prioritaire malgrès mon handicape entre 50 et 79%, il faudrait que je soit dans un fauteil roulant, sans que mes parents m'aident pour payer la totalité du loyer. Les voisins sont aussi furieux en disent beaucoup tout à long des mois, mais comme ils ont peur du type de l'agence qui hurle beaucoup et c'est vrai qu'il peut faire peur quand il pique un colère, mais moi j'en ai rien à faire je n'ai pas peur de lui. Quand il est là. Il n'y a que moi, un peu grande gueulle qui lui dis ses 4 vérités et qui lui tient tête, mais comme je ne suis pas soutenue par les voisins, le bailleur dit que cela n'est pas si grave puisque je suis la seule a "lui prendre la tête" pour des

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

détails comme il dit. Et que comme je suis la seule à dire quelque chose pourquoi dépenser de l'argent pour une folle handicapé comme moi. Cela m'ennerve que mes voisins n'osent rien lui dire jusque parce qu'ils ont peur de lui.

Le pire de tout c'est dans les bails des locataires qui sont arrivés après moi dans l'mmeuble, c'est que noir sur blanc était écrit sur leur bail, et le bailleur continuait à préciser qu'il y avait un visiophone pour voir la personne sonnant, toujours en marche, mais depuis qu'il a changé les interphones dans les appartements,(ceux d'avant avait un mini écran), le bailleur ne peut plus insister sur le faite qu'il y ai un visiophone dans l'appartement pour ceux qui font la visite quand un appartement se libère.

Maintenant c'est pour le Sas que les nouveaux locataires me demandent lorsqu'on se croise dans l'escalier ou aux boites aux lettre (comme je suis une des pluis anciennes de l'immeubles d'après ce qu'on leur à dit), ils me demande si cela fait longtemps que la porte du SAS est en panne, je leur réponds que oui, environ 15 ans et ils sont alors stupefait que cela figure toujours sur l'Etat de lieux ou le baille comme éléments important de ces appartements et que souvent c'est pour le Sas qu'ils ont pris cet appartement. Et ils me disent que le bailleur leur a répondu que cela serait réparer dans 1 ou 2 semaines

Mais je ne sais pourquoi au lieu de le faire remarquer, ils préfèrent changer d'appartement et donc ils ne restent pas plus d'1 ou 2 ans. Il y a un turn over térrible dans cet immeuble Les plus anciens locataire sont un chanteur qui travaille la nuit comme chanteur dans le plus grand restaurent et Club Libanais le "Jet Set" et comme il rentre tous les matins à 4 heure cet appartement étant un des plus près de son lieu de travail, il ,e dit rien car il ne veux pas changer à cause de la proximité de son travail tard. nous avons même eux un clochard qui par grand froid s'étaii installé durant une petite semaine avant d'être délogé par le bailleur. Ma réponse très fatigué de la situation(pour moi c'était un messonge délibéré).

Comment est-ce que je peux forcer la bailleur à mettre une nouvelle porte très solide pour le Sas.

Désolée pour cette lettre si longue , j'ai du mal à synthétiser mes idées et aux fautes d'orthographe, cela dû à mon cerveau endommagé. Mille mercis de l'avoir lu jusque là.

Très bonne journée à vous Chris Amourette

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés